

AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

ENTRÉE EN VIGUEUR - RÈGLEMENT N^o 376

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ que le **RÈGLEMENT N^o 376** sur la gestion contractuelle abrogeant le règlement numéro 361 est adopté le 28 septembre 2026 à la séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Berthier-sur-Mer est entré en vigueur, conformément à la Loi.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 66, rue Principale Est, Berthier-sur-Mer ainsi que sur le site internet de la Municipalité.

DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 29 septembre 2026



Mélissa Gagné
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Mélissa Gagné, directrice générale et greffière-trésorière de Berthier-sur-Mer certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil entre 11 heures et midi le 29^e jour de septembre 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 29 septembre 2026.



Mélissa Gagné
Directrice générale et greffière-trésorière